

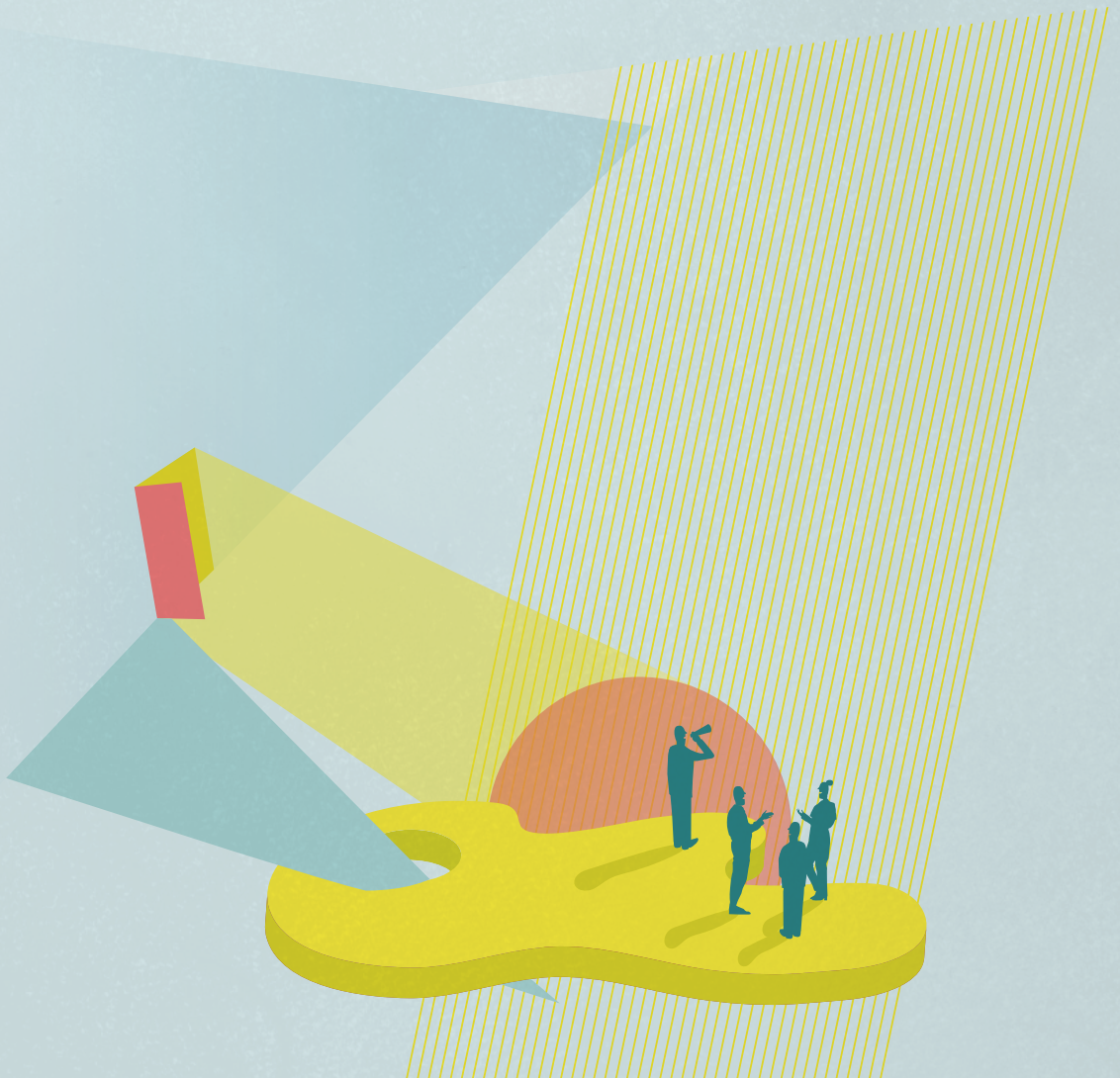
SYNTHÈSE

LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

VERS UN TIERS LIEU DANS LE SECTEUR DU PATRIMOINE

UN GUIDE POUR DÉCOUVRIR
LES PRATIQUES ÉVOLUTIVES
DU PATRIMOINE AU 21^e SIÈCLE

TAMARA NIKOLIĆ ĐERIĆ
JORIJN NEYRINCK
EVELINE SEGHERS
EVDOKIA TSAKIRIDIS



Cette édition propose une synthèse du livre **'Les musées et le patrimoine culturel immatériel : Vers un tiers lieu dans le secteur du patrimoine. Un guide pour découvrir les pratiques évolutives du patrimoine au 21^e siècle'**

Pour accéder au texte dans son intégralité, rendez-vous sur www.ichandmuseums.eu pour obtenir une copie de l'ouvrage (en anglais).

POURQUOI ?

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET LES MUSÉES

Nos sociétés évoluent rapidement au 21^e siècle. La transition démographique, le changement climatique, les mutations économiques et le développement du tourisme de masse constituent autant d'indices que les défis contemporains sont omniprésents.

Comment aborder le patrimoine dans un contexte aussi inconstant et exigeant ? Ces transformations culturelles, économiques et environnementales modifient la perspective quant au(x) patrimoine(s) que les sociétés chérissent et souhaitent transmettre aux générations futures. Les récents appels à décoloniser les collections, la redéfinition du rôle des musées au sein de la société et les débats sur le patrimoine participatif témoignent de ces évolutions. Celles-ci coïncident avec la conscience accrue de la diversité des formes et des expériences du patrimoine, qui a trop souvent été ignorée par le passé.

En intégrant la notion de patrimoine culturel immatériel (PCI) et ses valeurs à la définition du musée par l'ICOM (Conseil international des musées) en 2007, les musées ont renchéri leurs fonctions premières – c'est-à-dire l'acquisition, la conservation, la recherche, la communication et l'exposition d'objets – avec une perspective davantage tournée vers l'humain. Cette redéfinition implique de prendre en compte un large éventail de connaissances, de compétences et de représentations du monde.

Puisque les musées occupent une place centrale dans le secteur du patrimoine en Europe, qu'ils ont joué un rôle essentiel dans le développement des pratiques de conservation, du contexte local au niveau national, il n'est pas surprenant que l'implication des musées

dans le champ du patrimoine vivant et « immatériel » soit aujourd'hui interrogée.

Les musées ont bien entendu intégré depuis longtemps le PCI dans leurs pratiques. Cependant et jusqu'à récemment, celui-ci ne faisait pas partie du discours commun.

Entre 2017 et 2020, le projet *Patrimoine culturel immatériel et musées (Intangible Cultural Heritage and Museums Project)* a exploré la diversité des approches, des interactions et des pratiques autour du patrimoine culturel immatériel dans les musées, cherchant à identifier les points de contact et les connexions entre les musées et la sauvegarde du patrimoine vivant. Il visait à produire un effet de levier dans le développement des réseaux de coopération et de connaissances entre les musées et le champ du PCI, en Europe et au-delà.

L'ouvrage *Museums and intangible cultural heritage: towards a third space in the heritage sector* a été publié pour tenter de saisir et rendre compte de la richesse des contenus rassemblés, des idées et des pratiques générées et collectées pendant ces années de travail collectif. En croisant les différents regards, celui-ci illustre la diversité des activités menées par les professionnels des musées et les communautés, les groupes et les individus en lien avec le patrimoine culturel immatériel. Ces pratiques peuvent être envisagées comme des fils de couleurs qui s'entrecroisent pour créer des motifs inédits, offrant des espaces où le patrimoine est appréhendé de façon nouvelle et approfondie. À travers l'ouvrage, nous avons cherché à observer les différentes manières dont les paradigmes patrimoniaux se renforcent les

uns les autres et comment leurs « rencontres » ouvrent un « troisième espace », un lieu d'innovation, de créativité, d'engagement et de respect mutuel dans le vaste champ du patrimoine. Cette synthèse a été envisagée à la fois comme une introduction au travail avec le PCI dans le champ des musées, et comme une invitation à explorer le contenu du livre.

Un grand nombre de professionnels du patrimoine et de praticiens a participé à cette entreprise. Chacun d'entre eux a contribué à une meilleure définition et compréhension commune des concepts, des dilemmes, des défis et des opportunités rencontrés dans le cadre de leurs activités dans le champ du PCI au sein des musées.

L'ouvrage – comme sa synthèse – ne prétend en aucun cas offrir une liste exhaustive d'exemples, de recommandations et de con-

seils sur la façon d'appréhender le PCI dans les musées. Il est conçu comme une invitation à enrichir les pratiques patrimoniales et un soutien à toute personne souhaitant contribuer à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel.

Partant d'une initiative, celle d'associer des dizaines de cas, d'expériences, de musées, de praticiens du patrimoine culturel immatériel, de professionnels et de responsables de Belgique, de France, d'Italie, de Suisse et des Pays-Bas, il vous parvient aujourd'hui.

Certains chemins se tracent en marchant. D'autres sont prévus à l'avance.

Les chemins actuels peuvent être dessinés et aménagés en marchant ensemble. Nous venons à peine de commencer.

Jorijn Neyrinck

pour

- le comité de pilotage – Evdokia Tsakiridis, Eveline Seghers, Séverine Cachat, Valentina Lapicciarella Zingari, Sophie Elpers, Cornelia Meyer et Stefan Koslowski ;
- le groupe de réflexion – Marc Jacobs, Jorijn Neyrinck, Florence Pizzorni, Rosario Perricone, Hendrik Henrichs, Isabelle Raboud-Schule, Albert van der Zeijden ;
- et les partenaires associés David Vuillaume et Julia Pagel (NEMO – Network of European Museum Organisations), Afşin Altaylı (ICOM International), Reme Sakret, Meg Nomgard (ICH NGO Forum) ;
- consultants : Tamara Nikolić Đerić et Jasper Visser.





> CADRE DE RÉFÉRENCE, MOTS-CLÉS ET RÉSEAUX AU 21^{ème} SIÈCLE



CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES (ICOM)

Définition du musée

2004 Résolution de Séoul
sur les musées et le PCI

Code de déontologie

Object ID



NEMO

MONDE

MUSÉES

OBJECTIFS DE



UNESCO

2003 Convention pour la sauvegarde du patrimoine
culturel immatériel

Textes
fondamentaux

Les fonda-
mentaux de
la Convention
de 2003

Les Directives
opérationnelles

Cadre global
de résultats



Forum des
ONG du PCI

Principes
éthiques



Réseau mondial
de facilitateurs &
Stratégie globale
de renforcement
de capacités



EUROPE

Le **Traité de l'Union européenne** stipule que l'Union « veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen ».

Focus sur le patrimoine et la gouvernance participative, l'approche intégrée et la diversité culturelle au sein d'une Europe sociale.

Réseau des associations des musées européens

2005

Convention sur la valeur du Patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro)
Council of Europe

2014

Le Conseil de l'Union européenne mentionne « la dimension stratégique du patrimoine culturel pour une Europe durable ».
Patrimoine culturel matériel et immatériel (et numérique) sont côté à côté dans une vision du patrimoine comme ressource stratégique pour une Europe durable.

2019

Résolution – La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe
Conseil de l'Europe Assemblée parlementaire

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agenda 2030 ONU > 17 objectifs pour transformer le monde

1972

Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (Convention du patrimoine mondiale)

2015

Recommandation concernant la protection et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société



CONCEPTS COMMUNS

Pour identifier les points de convergences, il a d'abord fallu repérer et comprendre les préoccupations communes et concepts sous-jacents aux pratiques du PCI et à celles des musées. Dans cet objectif, nous nous sommes basés sur les Recommandations du Comité de l'ICOM pour la définition du musée, perspectives et potentiels, qui reflètent les besoins contemporains du secteur des musées, ainsi que sur la Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Convention UNESCO de 2003), afin de prendre en compte la nature complexe du PCI et de ses principes de sauvegarde.

LES PARADIGMES DU PATRIMOINE

Lorsqu'on évoque le patrimoine, on peut avoir la (fausse) impression que l'on parle tous de la même chose, puisque les termes employés sont identiques. Ce n'est néanmoins pas toujours le cas et il est possible de se « perdre dans la traduction » – comme le souligne l'anthropologue Noel Salazar. Dans l'ouvrage, Salazar propose une histoire concise du développement du paradigme patrimonial au regard de la Convention du patrimoine mondial de 1972 et de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003.

Affirmant que les acteurs qui ne sont pas familiers avec la terminologie patrimoniale dominante pourraient être perdus en tentant de participer aux débats, Salazar insiste sur la nécessité de comprendre la complexité et la multiplicité des couches du patrimoine auxquelles les catégories utilisées ne rendent

////// EN PRATIQUE



Musée gruérien (Suisse)

En encourageant les participants à proposer des réalisations innovantes, non-traditionnelles pour l'exposition *La vie en ville / Lebendige Stadt*, le Musée gruérien questionne et met en avant le caractère changeant du patrimoine culturel immatériel.

© Katharina Cuthbertson-Merki (2017)

pas toujours justice – patrimoine culturel immatériel versus patrimoine culturel matériel (mobilier ou immobilier), patrimoine culturel versus patrimoine naturel. L'une des conséquences de l'usage de cette terminologie est la tendance à se focaliser sur la diversité des formes existantes de patrimoines plutôt que d'observer la multitude des liens qui existent entre eux et ce qui les unit.

LA PARTICIPATION

Le PCI est pratiqué et transmis par des communautés, des groupes et des individus (CGI), qui en sont les premiers gardiens. Ce sont eux qui déterminent si un élément relève du PCI et quels sont les moyens de sauvegarder celui-ci. Par conséquent, il ne peut y avoir sauvegarde du PCI sans participation.

Lors de deux entretiens avec Janet Blake et Filomena Sousa, nous explorons les défis posés par la collaboration, la participation et l'engagement des communautés, des groupes et des individus au sein des musées.

Un enjeu crucial est pointé ici : alors que le terme « participation » tend à se référer à l'ensemble des activités publiques dans les musées, la participation implique un engagement plus important des deux parties en termes de collaboration dans un processus de co-création.

L'expérience a montré que la participation des communautés, groupes et individus associés au PCI dans les musées pouvait apporter des informations précieuses et susciter des pratiques innovantes de sauvegarde. Néanmoins, il est vrai que la participation peut aussi être une source d'incompréhension et de frustration, tant pour les praticiens que pour les personnels des musées.

Ceux qui se définissent comme « experts scientifiques » et « professionnels du patrimoine » sont souvent peu enclins à accepter l'idée que des porteurs de

patrimoines « non-qualifiés » (et peut-être même illettrés) soient eux aussi des experts du patrimoine qui les concerne. Il n'est pas rare d'entendre que les porteurs de patrimoine fournissent de fausses informations à propos de leur propre PCI, comme s'il existait une compréhension unique et « véritable » d'un élément du PCI, qui résiderait dans sa connaissance scientifique.

Janet Blake

D'un autre côté, il n'est pas rare que les praticiens du PCI ressentent aussi de la frustration s'ils estiment que les scientifiques et les personnels des musées n'ont pas pris en compte leurs préoccupations de façon adéquate.

→ Aider le public à se sentir à l'aise dans le musée. Ce faisant, prendre en compte l'atmosphère du bâtiment, utiliser les espaces du musée pour la transmission et la formation sur place par les membres de la communauté, proposer régulièrement des ateliers et des lieux dédiés à la pratique du PCI. Il est tout aussi important de reconnaître les différentes expertises des communautés, groupes et individus.

LES COMMUNAUTÉS, LES GROUPES ET LES INDIVIDUS

En considérant les communautés, les groupes et les individus comme les acteurs principaux de la sauvegarde du PCI, Marc Jacobs souligne l'importance du respect qui fait aspirer à des valeurs supérieures dans le travail avec le patrimoine. Au-delà de l'utilisation abusive et accrocheuse du mot « participation », ce principe de respect rend compte de ce qui est véritablement en jeu et au fondement de ce nouveau paradigme. Au respect et à la participation s'ajoute un autre concept crucial dans la sauvegarde du patrimoine immatériel : l'engagement. Celui-ci « fait partie d'un ensemble

plus large d'aspirations très ambitieuses et de processus patrimoniaux qui constituent la clé pour de futurs développements. »

En 2005, la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro) a notamment introduit la notion de « communauté patrimoniale ». L'idée qui la sous-tend est celle d'un réseau d'acteurs différents, composé à la fois de groupes d'êtres humains et d'institutions. L'une des conséquences est que certains musées (réseaux) peuvent, en tant qu'organisations, faire partie des communautés (patrimoniales), ce qui change les perspectives, les alliances et les assemblages. Il devient

ainsi plus facile de penser en dehors des cases « musée » et « communauté », et d'adhérer aux pratiques et stratégies co-conçues, afin de comprendre et de rendre concrète la participation des communautés, groupes et individus au sein des musées.

« Une communauté (culturelle) patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent sauvegarder et transmettre aux générations futures et ce, dans le cadre de l'action publique »

Convention de Faro

////// EN PRATIQUE

NAVIGO-Nationaal Visserijmuseum Oostduinkerke (Belgique)

Le NAVIGO-Nationaal Visserij museum Oostduinkerke offre l'un des exemples les plus édifiants de la manière dont un musée peut

s'engager activement en soutien aux praticiens qui sauvegardent le PCI, tout en laissant la place aux initiatives individuelles.



© Dirk Van Hove, Gemeente Koksijde

LE RÔLE SOCIAL DES MUSÉES

Représentant l'ICOM, Afsin Altayli soutient que les musées ne rempliront leur rôle dans la société que lorsque ce secteur sera enclin à remettre en question et aller au-delà des dichotomies et des divisions qui prévalent dans nos civilisations et nos esprits, telles que nature/culture, rationnel/émotionnel, corps/esprit, central/périphérique, ou encore matériel/immatériel. Selon lui, ce dépassement n'est possible qu'à travers les principes de la *justice réparatrice*.

Les musées expérimentent, et devront continuer à expérimenter des stratégies et des pratiques innovantes, afin d'aider la société à affronter les défis contemporains, qui sont sans précédent. Puisque les musées se situent au point de rencontre entre la tradition, l'innovation et les communautés, ils ont un rôle à jouer dans l'élaboration de futurs durables, contribuant au respect de la dignité humaine et de la justice sociale, à l'égalité et au bien-être dans le monde.

Dans ce contexte, le patrimoine vivant constitue un instrument essentiel puisqu'en valorisant la diversité des savoirs, il remet en question les binarités.

🌊 Ne pas considérer les représentations du monde, les savoirs et les pratiques simplement comme des thématiques à aborder dans le cadre d'expositions ou de programmes publics, travailler plutôt à chercher les moyens d'intégrer leurs valeurs dans la culture institutionnalisée, en particulier dans les pratiques muséales.

LA DIVERSITÉ

La cohabitation de personnes aux histoires et aux traditions si diverses nécessite de nouvelles dynamiques de cohésion sociale propres au monde d'aujourd'hui. En observant ces dynamiques au prisme de la « superdiversité », Albert van der Zeijden et Sophie Elpers abordent la différence non comme un manque mais comme un stimulus d'interactions entre des identités multiples et un moteur de créativité. La « superdiversité » pose également aux institutions patrimoniales de nouveaux défis, avec la conscience accrue que les musées devraient porter davantage d'attention aux dynamiques culturelles. Ainsi, ces institutions peuvent éviter de tomber dans l'essentialisme et aller au-delà des discours qui présentent l'autre comme l'envers du soi.

🌊 Inclure le PCI dans les musées permet de saisir le sens des objets à travers la diversité des pratiques sociales qui leur sont associées, ce qui a son importance dans les processus de construction identitaire et pour la cohésion dans une société plurielle.

LES INSTRUMENTS, LES OBJETS, LES ARTEFACTS ASSOCIÉS AU PCI

La convention UNESCO de 2003 inclut formellement les objets au paradigme du PCI. Pourtant, comme Marc Jacobs le rappelle dans son texte, une curieuse bataille subsiste entre les partisans du patrimoine immobilier et ceux en faveur du patrimoine immatériel. En utilisant stratégiquement la notion de « valeurs (im)matérielles » pour parler d'objets et de sites, les premiers font à nouveau porter l'attention sur le matériel. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle il y aurait un élément nommé « patrimoine », que les adjectifs « matériel » et « immatériel » se réfèreraient en fait aux deux faces d'une même pièce, peut affecter

la viabilité du PCI. Pour autant, il est dommage que les patrimoines matériels et immatériels soient aujourd'hui séparés, nous dit Jacobs, au lieu de les appréhender comme un seul et même tout, de façon « holistique », car cela occasionne des malentendus. Bien que ce terme soit délicat voire dangereux à utiliser, la substitution de l'adjectif « vivant » à celui d'« immatériel » peut aider à contrearrer cette dichotomie erronée.

////// EN PRATIQUE

Uffizi Galleries (Italie)

Les programmes éducatifs menés par les Galeries Uffizi montrent que le travail autour du PCI ne concerne pas seulement les musées de société mais que celui-ci recoupe au contraire une pluralité de fonctions des musées contemporains.



© Uffizi Galleries

→ Il n'existe pas de raison de soustraire la culture matérielle au contexte de sauvegarde du PCI. Bien au contraire, l'importance de l'accès à la culture matérielle a également été identifiée dans les Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : « L'accès des communautés, groupes et individus aux instruments, objets, artefacts, espaces culturels et naturels et lieux de mémoire dont l'existence est nécessaire pour l'expression du patrimoine culturel immatériel doit être garanti, y compris en situation de conflit armé. »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 1988 déjà, le directeur général de l'UNESCO Federico Mayor remarquait que « les efforts déployés en termes de développement ont souvent échoué car l'importance du facteur humain – ce réseau complexe de relations et de croyances, de valeurs et de motivations qui sont au cœur même d'une culture – a été sous-estimée dans beaucoup de projets de développement ». Pourquoi la culture était-elle « portée disparue » lors des négociations et décisions mondiales concernant l'environnement et le développement ? Pourquoi dans le développement durable la dimension culturelle n'a pas été prise en compte, à côté – ou même au fondement – des trois piliers (environnemental, social, économique) ? Valentina Lapicciarella Zingari s'interroge, tout en ouvrant des perspectives « durables » pour la collaboration PCI-musée.

Comme elle le montre, à notre époque où règne l'incertitude, la durabilité et la culture ont atteint un point critique. Si les liens entre le développement et la culture n'ont pas été totalement reconnus à une échelle globale, à l'échelle locale, les communautés, les groupes et les individus ne cessent de les exprimer et de les réinventer.

→ La multiplicité des rôles que les musées endossent dans la société offre une plateforme privilégiée pour aborder la sauvegarde. Accueillir dans un espace public les expressions vivantes des communautés, groupes et individus, les détenteurs et porteurs de PCI, permet de faire prendre conscience de la valeur des musées comme ressource pour la société d'un point de vue environnemental, social et économique. En tant que centres de documentation et de recherche, les musées peuvent promouvoir des méthodologies participatives pour inventorier le PCI, qui valorisent les savoirs et pratiques des communautés concernant la nature et l'univers comme facteur de viabilité. En mettant en avant les valeurs sociales inhérentes à l'artisanat traditionnel, les musées peuvent contribuer à encourager, et même accueillir, des économies alternatives et durables. Enfin, en favorisant la reconnaissance des pratiques sociales, des rites et des fêtes en tant qu'expressions culturelles, et en favorisant les liens entre les différents groupes sociaux, les musées peuvent participer à la cohésion sociale.

La différence fondamentale entre conservation et sauvegarde est que la conservation implique la nécessité de garder les objets intacts et de prévenir leur détérioration, communiquant ensuite sur les valeurs sociales incarnées par ces objets, tandis que la sauvegarde implique des dynamiques socioculturelles qui permettent aux personnes de s'approprier des activités (et les objets qui leur sont associés) au cours de leur vie et selon leurs besoins.

La conservation et la sauvegarde comprennent chacune un ensemble de pratiques et d'activités. Pour appréhender les potentialités et les opportunités offertes par les approches

Ecomusée du Val de Bièvre (France)

En portant attention à la spécificité des jardins de banlieue, l'Ecomusée du Val de Bièvre aborde, parmi d'autres aspects, la manière dont la collaboration entre musées et acteurs du PCI permet de sensibiliser au lien entre l'environnement culturel et naturel.



intégrant le PCI dans le contexte muséal, les fonctions des musées et les mesures de sauvegarde ont été répertoriées dans un tableau, afin d'illustrer la diversité des points de convergence qui nourrissent ces pratiques, et faciliter la compréhension des concepts partagés. Commencer avec une pratique peut amener à en découvrir une autre... Ce qui est perçu dans le champ muséal comme un processus d'acquisition d'objets peut apparaître dans le domaine du PCI comme une opportunité pour identifier des éléments, et vice versa.

INTERSECTIONS

Il ne fait aucun doute que les pratiques des musées et les pratiques dans le champ du PCI partagent un socle commun d'où émergent de nouvelles perspectives patrimoniales. Ces terrains communs, qui se manifestent à travers les fonctions des musées et les mesures de sauvegarde du PCI, ont été abordés à partir de l'idée d'intersection, suggérant que le point d'intersection entre ces pratiques favorise l'émergence de nouvelles approches.

Musées et fonctions	<i>En associant les dispositifs propres aux musées et à leurs fonctions, avec ceux relatifs au PCI et sa sauvegarde, on multiplie les opportunités de transmettre le patrimoine !</i>	Le patrimoine culturel immatériel et la sauvegarde
Les musées acquièrent et collectionnent des objets.	En corrélant les activités de collecte et d'acquisition des musées avec les principes propres à l'identification participative du PCI, de nouvelles possibilités s'ouvrent concernant : <ul style="list-style-type: none"> - Des objets culturellement sensibles ; - Des collectes sur le terrain ; - Des collections de travail. 	La sauvegarde du PCI commence avec son identification.
Les musées conservent et restaurent des objets, ils veillent à préserver leur authenticité.	À l'intersection des musées et des pratiques relevant du PCI, on pourrait envisager : <ul style="list-style-type: none"> - D'engager un dialogue sur les multiples manières de définir ce qui est « authentique » ; - De garantir que les objets puissent temporairement ou régulièrement sortir du musée pour participer aux pratiques du PCI auxquelles ils sont associés ; - De valoriser le PCI en tant que source de connaissances et de compétences pour la conservation des objets. 	Dans de nombreux cas, les pratiques du PCI – qui évoluent en permanence – sont associées à des objets.
Les professionnels des musées mènent des recherches sur le patrimoine culturel matériel et immatériel, généralement en lien avec leurs collections.	Lorsqu'on mène des recherches en lien avec le PCI, il est important de veiller à : <ul style="list-style-type: none"> - la participation des communautés, groupes et individus ; - leur consentement préalable, libre et éclairé ; - l'accessibilité des recherches et des collections. 	L'étude et la recherche sur le PCI peuvent prendre des formes diverses, mais elles doivent au minimum se dérouler avec le consentement préalable, libre et éclairé des communautés, groupes et individus impliqués.
Les normes de documentation des objets dans les musées sont radicalement opposées au travail d'inventaire du PCI.	La combinaison des deux méthodologies peut contribuer à approfondir la documentation patrimoniale, en mettant en lien les inventaires basés sur les communautés, groupes et individus avec les systèmes d'identification d'objets.	Les normes de documentation des objets dans les musées sont radicalement opposées au travail d'inventaire du PCI.

Les musées jouent un rôle essentiel dans la communication sur le patrimoine culturel (immatériel).	La promotion du PCI, en collaboration avec les musées peut prendre différentes formes : <ul style="list-style-type: none"> - Des espaces dédiés à l'information sur le PCI au sein des musées ; - Des initiatives conjointe en communication – expositions, publications, etc. Cette promotion participera au bien-être et à l'inclusion des communautés.	La sensibilisation au PCI devrait refléter la participation la plus large et la plus inclusive possible des communautés, groupes et individus concernés.
L'éducation est au cœur des musées.	Les musées peuvent jouer un rôle essentiel dans l'éducation au patrimoine culturel immatériel, et ainsi remplir leur fonction éducative et plus largement sociale. L'éducation (informelle) au sein des musées peut : <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la transmission du PCI ; - promouvoir le respect pour le patrimoine immatériel ; - souligner sa contemporanéité. 	L'éducation formelle et informelle est essentielle à la transmission du PCI.
Certains musées gèrent des collections vivantes.	Quand il croise les connaissances sur la nature relevant du PCI aux moyens de communication efficaces que les musées peuvent mobiliser, le secteur patrimonial s'inscrit pleinement dans le paradigme du développement durable.	« Les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers » forment l'une des catégories du PCI.
La formation continue du personnel des musées assure qu'une équipe efficace puisse être maintenue.	Rassembler des professionnels, des praticiens du patrimoine immatériel et des musées encourage le dialogue et les activités en co-création.	Le développement des compétences en lien avec la sauvegarde du PCI s'adresse aussi bien aux communautés, groupes et individus qu'aux professionnels du patrimoine.
...

Musées et fonctions

« Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

> Définition du musée (ICOM, 2007)

icom.museum/fr/activites/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/

Le patrimoine culturel immatériel et la sauvegarde

« On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. »

> Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO, 2003)

ich.unesco.org/fr/convention

LE POUVOIR INNOVANT : LA « FORCE » DES LIENS FAIBLES

À travers la métaphore des liens forts et des liens faibles, Francesca Cominelli explore les liens sociaux générés par la créativité. Les liens forts résultent d'une importante interaction et d'un engagement émotionnel basé sur la réciprocité. Les liens faibles se tissent à partir d'interactions moins fréquentes, où l'engagement émotionnel est moindre et où les relations nécessitent moins de liens de réciprocité. Les liens forts sont essentiels pour rendre compte des relations au sein des

groupes établis et des organisations, tandis que les liens faibles instaurent des relations inattendues entre des groupes et des organismes, pouvant donner accès à de nouvelles informations qui viennent stimuler l'innovation et la créativité. Inclure les pratiques du PCI et leurs détenteurs au sein d'un musée peut contribuer à tisser des liens inédits, à réunir de nouveaux praticiens, publics, idées, compétences... En tant qu'« institution(s) au service de la société et de son développement, ouverte(s) au public » (ICOM 2007), les musées constituent des espaces où les praticiens peuvent se retrouver, où le PCI peut se

////// EN PRATIQUE

Amsterdam Museum (les Pays-Bas)

En faisant appel à des praticiens du PCI, le département de conservation du Musée d'Amsterdam soutient que la collaboration

entre les musées et le secteur du PCI est bidirectionnelle et bénéfique aux deux parties.



© Annemarie de Wildt, Amsterdam Museum

pratiquer et se transmettre, offrant aux musées l'opportunité d'innover et d'endosser toutes leurs fonctions à travers un engagement réciproque.

~~~~> Prêter attention aux relations inattendues, aux liens dits faibles, créés quotidiennement dans les musées. En les encourageant par des interactions fréquentes et un engagement émotionnel, des liens de réciprocité finiront par se déployer au cœur de votre pratique.

---

## LE MUSÉE LIQUIDE

Le concept de modernité liquide de Zygmunt Bauman correspond bien à l'appréhension du PCI comme un phénomène culturel en perpétuelle évolution, qui ne cesse d'être remodelé par les communautés, les groupes et les individus en réponse à leur environnement (naturel/physique, social et culturel). Dans un entretien, Leontine Meijer van Mensch plaide en faveur de l'application de ce concept au secteur du patrimoine matériel. « Le musée

liquide, tel qu'il a été conçu par Fiona Cameron, essaye de répondre aux problématiques contemporaines inhérentes au travail des musées : une sorte de moule qui remodelerait les musées tels qu'on les a connus ces vingt dernières années. Il a été juxtaposé au musée moderne, où tout tourne autour de la classification et de l'objectivation. [...] Le musée liquide est imprévisible. Il s'agit davantage de « puissance souple » et de pratiques de réciprocité, que les musées cherchent à accueillir. Il s'agit d'adopter différentes visions du monde et d'opérer au sein de réseaux complexes aussi bien nationaux qu'internationaux. Le concept de musée liquide nous pousse à réfléchir à toutes ces forces dynamiques. Toutefois, afin d'adhérer à ce concept, surtout dans la conservation et la gestion des collections, il faut repenser et recomposer avec ce qu'on a appris et mis en œuvre durant de nombreuses années. »

---

~~~~> Inspiré par les mots de Janet Marstine, éthicienne des musées... Ne donnez pas la priorité aux responsabilités de l'institution envers les objets sur tout le reste.

LES RISQUES

Seuls une compréhension mutuelle et un profond respect permettent une collaboration fructueuse entre un musée et une communauté de pratique du PCI, en faveur de la sauvegarde et au regard de la durabilité environnementale et sociale. Ce qui apparaît comme une opportunité pour les musées peut s'avérer néfaste pour les praticiens concernés. De la même manière, les communautés, groupes et individus ont parfois des attentes démesurées vis-à-vis des personnels des musées qui tentent de trouver un équilibre entre la conservation des objets et la médiation auprès

d'un large public. De telles situations peuvent présenter des menaces pour la viabilité d'un élément du patrimoine culturel immatériel, comme de négligence pour les objets placés sous la responsabilité des musées.

Les *Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de la convention UNESCO de 2003 peuvent offrir une ligne de conduite afin de limiter ces risques. Lorsqu'on travaille avec le PCI dans un contexte muséal, il est important de garder en tête certains de ces risques:

« Les communautés, les groupes et, suivant les cas, les individus devraient jouer un rôle significatif dans l'identification d'éventuelles menaces envers leur patrimoine culturel immatériel, y compris dans sa décontextualisation, sa marchandisation, et dans la prise de décisions quant aux façons de prévenir et réduire ces menaces. »

Principe éthique 10

LA PERTE DE SENS ET LA DÉCONTEXTUALISATION

Le patrimoine culturel immatériel peut être sauvegardé uniquement s'il fait sens pour les communautés, les groupes et les individus concernés.

L'AUTHENTICITÉ

Alors que les sites et les objets sont envisagés à travers les catégories d'unicité et d'intemporalité, le PCI et ses multiples expressions sont en perpétuelle évolution. Il n'y a pas de PCI qui soit meilleur ou moins bien qu'un autre, chaque pratique a de la valeur aux yeux de ses propres détenteurs.

LA COMMERCIALISATION

Bien que certains éléments du PCI, comme l'artisanat, dépendent d'activités économiques, une exploitation commerciale non-éthique peut sérieusement mettre en péril la viabilité de ces éléments.

LA DIMENSION IMMATÉRIELLE DU PATRIMOINE MATÉRIEL

La dimension immatérielle du patrimoine matériel peut par exemple se référer aux valeurs, aux souvenirs ou aux témoignages associés aux sites patrimonialisés ou aux objets de musées. Il est important de valoriser les sites historiques, de célébrer la mémoire et les journées commémoratives mais ces éléments ne relèvent pas du PCI.

PARTENAIRES DU PROJET IMP



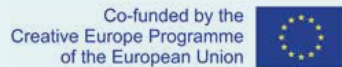
- Partenaire principal -



PARTENAIRES ASSOCIÉS

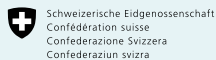


PRINCIPAUX FINANCEMENTS ET SOUTIENS

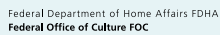


Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

AVEC LES FINANCEMENTS ET SOUTIENS COMPLÉMENTAIRES DE



Swiss Confederation



Werkplaats immaterieel erfgoed | Workshop Intangible Heritage Flanders (BE), Kenniscentrum Immaterieel Erfgoed Nederland | Dutch Centre for Intangible Cultural Heritage (NL), Maison des Cultures du Monde – Centre français du patrimoine culturel immatériel (FR), Società Italiana per la museografia e i beni demotnoantropologici (IT) et Verband der Museen der Schweiz | Swiss Museums Association (CH)



REMERCIEMENTS PARTICULIERS

- aux membres du comité de pilotage | Séverine Cachat, Sophie Elpers, Stefan Koslowski, Valentina Lapicciarella Zingari, Cornelia Meyer, Eveline Seghers et Evdokia Tsakiridis ;
- aux membres du groupe de réflexion | Hendrik Henrichs, Marc Jacobs, Jorijn Neyrinck, Rosario Perricone, Florence Pizzorni, Isabelle Raboud-Schüle et Albert van der Zeijden ;
- aux représentants des partenaires associés | Afşin Altaylı et France Desmarais (ICOM – International Council of Museums), Diego Gradis, Meg Nömgård et Reme Sakr (ICH NGO Forum), David Vuillaume et Julia Pagel (NEMO – Network of European Museum Organisations) ;
- à la section du patrimoine vivant de l'UNESCO ;
- à Lélia Parkes et Séverine Cachat pour la traduction ;
- à Siska Sarlet, Peter Tielemans et Inge Deketelaere (agence Karakters) pour le design graphique.

AUTEURS

Tamara Nikolić Đerić, en collaboration avec Jorijn Neyrinck, Eveline Seghers et Evdokia Tsakiridis

ÉDITION

Werkplaats immaterieel erfgoed
Sint-Jakobsstraat 36, 8000 Bruges (BE)

2020

TRADUCTION

Lélia Parkes et Séverine Cachat

DESIGN GRAPHIQUE
& ILLUSTRATIONS
karakters.be

IMPRESSION

Stevens Print nv



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

